



Peut-on fumer avec nos amis dans notre bar après l'heure de fermeture ?

Rubrique : questions-réponses - Date : mardi 27 janvier 2009

Peut-on fumer avec nos amis dans notre bar après l'heure de fermeture si toutes les portes sont fermées ou quand je fais le ménage à l'intérieur en dehors des heures d'ouverture.

Réponse :

L'interdiction de fumer vise les lieux et ne vise qu'indirectement les personnes. Il est donc interdit de fumer dans votre bar, qu'il soit ouvert ou fermé, à moins qu'il n'existe un fumoir conforme aux normes prévues aux [articles R.3511-2 et suivants du code de la santé publique](#)